Questionner un dispositif d'évaluation des compétences professionnelles des enseignants du premier degré en formation initiale.

Nicole Menccaci, Michel Vial.

Avec la circulaire du 9 mars 2007, il revient à chaque académie de concevoir « un dossier de compétences prenant appui sur le référentiel annexé à l'arrêté du 19 décembre 2006 portant cahier des charges de la formation des maîtres [qui] accompagne les professeurs durant l'année de professionnalisation et les deux premières années d'exercice. [...Le dossier] a une double fonction : il rend compte de la maîtrise de compétences attendues à la fin de l'année de stage et permet au jury de se prononcer dans le cadre de l'examen de qualification professionnelle ; en attirant l'attention sur les compétences qui doivent être confortées, il facilite ensuite la construction du parcours de formation initiale différée sur les deux années qui suivent la titularisation »¹. Il a donc deux fonctions : une fonction de bilan² de la maîtrise « à un niveau satisfaisant » de chacune des dix compétences retenues dans le référentiel national ; et une fonction formative³, par la proposition d'un parcours de formation différée. Autre point d'importance, cette évaluation se fait avec « l'avis d'un inspecteur » territorial⁴, représentant de l'Etat-employeur, et pas seulement avec celui des formateurs de l'IUFM. Pour répondre à cette injonction ministérielle, une académie du sud de la France⁵ a travaillé avec les deux questionnements suivants.

Comment évaluer la maîtrise de compétences à un niveau satisfaisant ? « A vue de nez », selon des critères propres à chaque évaluateur, qui ne seraient pas nécessairement stables et formalisés ? Ou plutôt en établissant, pour chacune des dix compétences, un tout petit nombre d'indicateurs communément objectivés, choisis, et partagés, indicateurs qui permettent un accord et une appropriation de ce qui sera communément entendu par « maîtrise de la compétence à un niveau satisfaisant », c'est-à-dire maîtrise qui certifie l'aptitude au métier et à la poursuite de la professionnalisation ?

S'est alors posée une seconde question, celle du point de vue à prendre pour établir ces indicateurs. Le point de vue de l'IUFM est-il le même que celui de l'Etat-employeur ? En quoi les deux se différencient-ils ? Pourquoi ? Faut-il retenir l'un plutôt que l'autre, lequel, et pour quels motifs ? Ou bien alors, est-il possible de construire un troisième point de vue à partir des deux premiers, point de vue qui résulterait d'une coordination entre les deux instances, et qui ferait que l'avis de l'inspecteur notifié par la circulaire soit présent non seulement lors du bilan, mais aussi lors de l'identification d'indicateurs des compétences à évaluer ? Dans ce cas, que signifie coordination pour le système Etat-employeur/IUFM ? Quelle forme prendrait ce troisième point de vue ?

Le choix de l'académie (IUFM et Inspections Académiques) a été de mettre en place le dispositif suivant qui comprend trois étapes : élaboration d'un référentiel d'indicateurs de compétences par les formateurs IUFM⁶ ; élaboration d'un référentiel par les inspecteurs représentants de l'Etat-employeur⁷ ; prise de connaissance du référentiel de l'autre par

¹ Paragraphe 2-2 de la circulaire n° 2007-045 du 23-2-2007, concernant la mise en œuvre du cahier des charges de la formation des maîtres.

² Bonniol, J.J et Vial, M., 1997.

³ Allal, L. 1979.

⁴ Un inspecteur territorial est, pour le premier degré, un inspecteur de l'éducation nationale.

⁵ Il s'agit de l'académie de Nice

⁶ Voir le premier référentiel produit en annexes.

⁷ Voir le second référentiel produit en annexes.

chacune des deux instances et discussion, puis, à partir de là, élaboration commune d'un troisième référentiel, dans une communauté élargie de regards⁸.

L'élaboration de ces trois référentiels a été rendue possible par un travail d'évaluation, les deux instances d'abord séparées puis rejointes. Car l'évaluation « en ce qu'elle pose la question du sens, consiste essentiellement à produire, à construire, à créer un référant en même temps qu'elle s'y rapporte »⁹. Ainsi chaque participant a identifié, nommé précisément, choisi de retenir parmi d'autres, après débat avec soi-même et avec autrui, des aspects plus ou moins concrets et objectivables des dix compétences. Ces aspects ont été nommés facettes, éléments ou encore composantes en réseau. Leur maîtrise satisfaisante en fin d'année de professionnalisation a été estimée fondamentale et incontournable pour entrer dans le métier et continuer de s'y former. La coordination est une « même mise en ordre »¹⁰ de ce qui est attendu des professeurs stagiaires. Elle a été matérialisée par un « objet référentiel commun »¹¹, pièce essentielle du dossier de compétences, utilisée dans le but que l'IUFM et l'Etatemployeur puissent ici « marcher d'un même cœur »¹². Pour y parvenir, il a été nécessaire que chaque partie concernée « travaille, et cherche un chemin pour parvenir au but, pour combiner une pluralité de regards sur le problème »¹³.

Des critères de l'objet référentiel commun avaient été décidés auparavant : ce dernier devait être clairement présenté, libellé dans un langage suffisamment intelligible, et le nombre d'indicateurs devait y être assez restreint pour chacun puisse s'y projeter, y manipuler aisément les éléments, y trouver matière à discussion. D'autre part, des changements, modifications, régulations devaient être re-négociables en fin d'année, en fonction de l'évolution de son utilisation, des personnes, de l'institution.

Il est à noter, en outre, que les différents moments d'évaluations ont été des « situations réciproquement formatives » ¹⁴, parce que les formateurs et les inspecteurs y ont appris des attentes de chacun, et ont construit un accord. Mais pas seulement. Une réflexion sur ce à quoi il est bon de former, de quelle manière, avec quelle mise en question du référentiel et du plan de formation a été engagée. En témoigne la phrase d'un formateur : « A la sortie de la réunion de mercredi dernier je te livrais mon point de vue sur ce référentiel de compétences., qui très rapidement deviendrait en pratique plus souvent un outil d'aide à la mise en posture professionnelle pour les PE2 et de préparation des contenus de formation pour les formateurs, qu'un simple outil d'évaluation ».

Bibliographie

Allal, L. (1979) Stratégies d'évaluation formative : conception psycho-pédagogique et modalités d'application. Allal, L., Cardinet, J., Perrenoud, P., *L'évaluation formative dans un enseignement différencié*, Berne : Peter Lang, pp.129-156.

Ardoino, J. & Berger, G. (1986) L'évaluation comme interprétation. Pour n°107, pp.120-127

Bonniol, J-J. & Vial, M. (1997) Les modèles de l'évaluation, textes fondateurs et commentaires. Bruxelles : De Boeck Université.

Teiger, C. (2007) De l'irruption de l'intervention dans la recherche en ergonomie. *Interventions et savoirs La pensée au travail. Education permanente n° 170*, pp. 35-49.

.

⁸ Voir troisième produit référentiel en annexes.

⁹ Ardoino, J. & Berger, G. 1986, p.122

¹⁰ C'est l'étymologie de coordonner.

¹¹ Teiger, C., 2007, p.41.

¹² Autre occurrence étymologique de coordonner.

¹³ Teiger, C., 2007, p. 44.

¹⁴ Teiger, C., 2007, p. 44.

Annexes

Premier référentiel élaboré par les formateurs de l'IUFM de Nice					
Compétences	Indicateurs de la maîtrise suffisante				
Agir de façon éthique et responsable	Connaît et met en actes l'ensemble des textes règlementaires relatifs à la classe et à l'école notamment pour assurer en toutes circonstances, la sécurité et le bien être des élèves. Apprend à exercer son jugement de façon critique, en lien avec les principes républicains Applique à tous les élèves le principe d'éducabilité				
Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer	Utilise une langue orale de qualité, claire et enrichissante pour les élèves. Utilise la langue écrite en respectant la syntaxe et l'orthographe rectifiée. Adapte son langage aux publics concernés.				
Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale	Etablit la validité théorique de tous les éléments de savoir enseignés. Apprend à réfléchir aux questions qui ont rapport à la création et la confection des formes artistiques				
Concevoir et mettre en œuvre son enseignement	Conçoit une séquence d'apprentissage en fonction des contraintes didactiques de la discipline.				
	Construit un dispositif cohérent, varié et réaliste pour atteindre des objectifs clairement formulés et conformes aux I.O.				
	Prodigue les aides méthodologiques transversales et didactiques nécessaires aux apprentissages. Prend en compte les aspects matériels et la motivation des élèves pour optimiser les				
Organiser le travail de la classe	situations d'apprentissage. Organise la séance pour que les élèves soient actifs dans leurs apprentissages Conduit avec les élèves une gestion positive de toutes les traces écrites.				
Prendre en compte la diversité des élèves	Prévoit dans ses séances les moyens de prendre en considération les besoins particuliers de certains élèves Pose les conditions du progrès de chacun au travers de stratégies adaptées. Inclut la différenciation pédagogique au service de la dynamique de tout le groupe, et permet un traitement constructif des erreurs.				
Evaluer les élèves	Conçoit des tâches d'évaluation en rapport précis avec les compétences visées et les contenus enseignés. Pratique l'appréciation et le contrôle en fonction de critères clairement explicités. Adapte son enseignement à partir des réussites et erreurs constatées et analysées pendant l'apprentissage et après un bilan.				
Maîtriser les technologies de l'information et de la communication	A obtenu le certificat Informatique et Internet de niveau 2 « Enseignant »				
Travailler en équipe et coopérer avec tous les partenaires de l'école	Se montre capable de nouer un dialogue constructif avec les familles Trouve auprès du directeur, des collègues, des enseignants spécialisés et de partenaires extérieurs, des ressources pour mener à bien son action pédagogique Apporte son concours aux projets de l'école				
Se former et innover	Est initié au langage de la recherche au travers de compte-rendus d'études et de recherches, de conférences (ex : DIERF), d'ouvrages Intègre certains apports de la recherche dans sa pratique, notamment les bases théoriques et les techniques d'analyse empirique. S'efforce de négocier avec les formateurs des tentatives de pratiques innovantes lors des stages Développe constamment sa pratique par la réflexivité				

Deuxième référentiel élaboré par les inspecteurs de l'Education nationale de l'académie de Nice							
Compétences	Indicateurs de maîtrise	Insuf	Suf.				
Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable	* Connaît les valeurs, les grands principes de la République et de ses institutions, de la fonction publique et du service public d'éducation * Met en actes les connaissances citées ci-dessus dans l'exercice de son métier						
Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer	* Maîtrise une langue orale et écrite, enrichissante pour les élèves, conforme aux critères syntaxiques, orthographiques et lexicaux * Est capable d'adapter son langage aux publics concernés * Place le langage au cœur des apprentissages						
Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale	* Maîtrise les référents didactiques et théoriques des savoirs enseignés à l'école primaire * Organise son enseignement dans le cadre de la polyvalence * Construit une culture commune des élèves * Met en œuvre son enseignement avec rigueur scientifique						
Concevoir et mettre en œuvre son enseignement	* Connaît les programmes, la didactique des disciplines et les fondements de la psychologie de l'enfant * Est capable de construire et de décliner programmations et progressions en fonction du public * Développe une pédagogie fondée sur la polyvalence * Est capable d'apprécier la qualité des supports pédagogiques	-					
Organiser le travail de la classe	* Maîtrise la gestion des groupes * Organise et adapte les différents temps et espaces d'apprentissage dans un cadre serein						
Prendre en compte la diversité des élèves	* Prévoit dans ses séances les moyens de prendre en considération les besoins de tous les élèves y compris ceux en situation de handicap * Met en œuvre des dispositifs pédagogiques répondant à la diversité des élèves * Préserve l'égalité et l'équité entre élèves						
Evaluer les élèves	* permet à chaque élève de porter un regard sur lui-m^me et sur l'autre * connaît les différents types d'évaluation * conçoit l'évaluation en rapport avec les compétences visées et les contenus enseignés * utilise des critères d'évaluation clairement explicités * pratique une pédagogie valorisante favorisant chez l'élève la prise de conscience de son processus d'apprentissage	-					
Maîtriser les technologies de l'information et de la communication	* A obtenu le Certificat Informatique et Internet de niveau 2 « Enseignant »						
Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école	* se montre capable de mener un dialogue constructif avec l'ensemble des partenaires de l'école au premier rang desquels les familles * inscrit sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'école fédérée par le projet d'école						
Se former et innover	* intègre les apports de la recherche dans sa pratique pédagogique *fait preuve de curiosité intellectuelle et sait remettre en question son enseignement et ses méthodes.						

Troisième référentiel établi à partir des deux premiers Référentiel de coordination adopté par l'académie de Nice Compétences composantes Dispositif d'évaluation Enseignements Synthèse Stages **Ecrits** projets, professionnels séquences et soutenance Connaît et met en œuvre les valeurs, les grands Agir en fonctionnaire principes de la République et de ses institutions, de de l'État et de façon la fonction publique et du service public éthique et responsable d'éducation * Connaît et met en œuvre la réglementation spécifique à l'enseignement du premier degré * Participe à la vie de l'école * Place le langage au cœur des apprentissages et Maîtriser la langue identifie les obstacles rencontrés par les élèves française pour * Possède les éléments syntaxiques. enseigner et orthographiques et lexicaux significatifs d'une communiquer maîtrise de la langue orale et écrite, enrichissante pour les élèves. * Est capable d'adapter son langage aux publics concernés * Organise son enseignement autour du socle Maîtriser les commun des connaissances et des compétences disciplines et avoir * Connaît les programmes ainsi que les référents une bonne culture didactiques et théoriques des savoirs enseignés générale à l'école primaire * Conçoit son enseignement dans un souci de polyvalence * Connaît les fondements du développement de Concevoir et mettre en œuvre son Est capable d'adapter et de décliner projets, enseignement programmations et progressions en fonction du Est capable de choisir des supports pédagogiques * Est capable de gérer des groupes Organiser le travail de * Organise et adapte les différents temps et la classe espaces d'apprentissage dans un cadre serein *Est capable d'adapter efficacement ses formes d'intervention * Prévoit dans ses séances les moyens de prendre Prendre en compte la en considération les besoins de tous les élèves y diversité des élèves compris ceux en situation de handicap * Met en œuvre des dispositifs pédagogiques répondant à la diversité des élèves * Préserve l'égalité et l'équité entre élèves * permet à chaque élève de porter un regard positif sur lui-même et sur l'autre * Connaît les différents types d'évaluation et les met en œuvre en rapport avec les compétences Evaluer les élèves visées et les contenus enseignés * utilise des critères d'évaluation clairement explicités *met en oeuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis Maîtriser les * A obtenu le Certificat Informatique et Internet de technologies de niveau 2 « Enseignant » *

Mencacci, N et Vial, M. (2008) Questionner un dispositif d'évaluation des compétences professionnelles des enseignants du premier degré en formation initiale. Communication au 20e colloque de l'ADMEE-Europe – 9, 10 et 11 janvier 2008, Université de Genève, Suisse

l'information et de la communication			
Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école	* Se montre capable de mener un dialogue constructif avec l'ensemble des partenaires de l'école au premier rang desquels les familles * Inscrit sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'école fédérée par le projet d'école		
Se former et innover	* S'intéresse aux apports de la recherche et des innovations dans sa pratique pédagogique * Fait preuve de curiosité intellectuelle et sait remettre en question son enseignement et ses méthodes *Est capable de se projeter dans un projet de formation professionnelle		